

# POSSIBILITÉS D'AMÉNAGEMENT DE LA PÊCHERIE CONGOLAISE

André FONTANA (1) et Patrice GAYRÉ (1)

### RÉSUMÉ

*Le poisson de mer est actuellement la source de protéines animales la plus importante de l'alimentation des congolais, en raison des pêcheries débarquant quelque 18 000 tonnes de poisson frais à Pointe-Noire et du coût relativement faible de ce produit comparé à celui de la viande. La demande nationale est cependant loin d'être satisfaite, malgré les 20 000 tonnes de poisson salé, séché ou congelé, importées en 1978.*

*Dans ce chapitre, les différentes causes de la sous-offre en poisson de mer sont décrites et analysées : voies de communication, commercialisation et état actuel de la pêche. L'analyse de comptes d'exploitation de différents types de bateaux de pêche explique la vétusté de la flottille chalutière actuelle et les excellents rapports des sardiniers.*

*Compte tenu des résultats exposés dans les chapitres précédents, de certains aménagements économiques (régulation des prix, développement du secteur artisanal, etc.) et des ressources encore inexploitées (crevettes, crabes, moules, poissons de roche...), un fort accroissement (+129 %) de la production nationale de produits de la mer est possible avec une augmentation du nombre et une diversification des bateaux pêcheurs basés à Pointe-Noire.*

### ABSTRACT

*Marine fish is presently the main animal protein nutrient of congolese people, because of a fishing industry landing some 18 000 tons of fresh fish at Pointe Noire and of its relatively low cost, compared with meat food. However, the national demand is far from being satisfied, in spite of 20 000 tons of salted, dried and frozen fish imported in 1978.*

*The main causes of an insufficient supply in marine products are studied : means of conveyance, conditions of trading and present state of fishery. The analysis of the financial balance of several fishing ships can explain why trawlers are so oldish, although sardine fishing boats bring a good profit.*

*According to results and data reported in the preceding chapters and with certain economic adjustments (price regulation, development of a family type fishing activity, etc.), taking also into account several still unexploited resources (shrimps, crabs, mussels, rock fish), an increase of the national congolese yield of living marine products is quite possible, if the number of adapted fishing vessels is raised.*

---

(1) Océanographe biologiste de l'O.R.S.T.O.M.

## Introduction

Actuellement au Congo, le bilan alimentaire en protéines animales (kg/habitant/an) s'établit comme suit :

	Poids équivalent frais	Équivalent bœuf
Poisson de mer.....	28,7	16,7
Poisson d'eau douce.....	5,0	3,0
Viande.....	9,2	9,2
TOTAL.....	—	28,9
Différence par rapport au seuil de carence (26 kg/an)....	—	+2,9
Différence par rapport à l'optimum (52 kg/an).....	—	— 23,1

La consommation moyenne nationale se situe donc au-dessus du seuil de carence, mais reste encore bien loin de l'optimum. D'autre part, comme nous le verrons ultérieurement, certaines disparités régionales font que la consommation, pour une fraction assez importante de la population, est encore nettement en dessous du seuil de carence.

Il n'en demeure pas moins que le poisson de mer représente le principal apport de protéines animales (environ 60 %) et que c'est le produit, de par sa valeur marchande relativement faible, qui reste le plus facilement accessible à l'ensemble de la population. Aussi, pour pallier ce déficit alimentaire, sans avoir recours à des importations exagérées, convient-il d'étudier les mesures d'aménagement adéquates de la pêche qui auraient également l'avantage d'apporter une certaine valeur ajoutée au pays.

## 1. Le concept d'aménagement

### 1.1. POINT DE VUE DU BIOLOGISTE DES PÊCHES

Le but d'un aménagement de pêche sera l'optimisation de l'exploitation des ressources halieutiques. La préoccupation principale du biologiste des pêches sera d'arriver à une gestion rationnelle de ces ressources en préservant l'abondance des stocks. Pour y parvenir, il proposera différentes mesures, restrictives dans le cas de surexploitation, ou d'aménagement quand le contexte s'y prêtera (maillage-zone de pêche-saison de pêche, etc.).

Il s'appuiera pour établir ses modèles mathématiques d'une part sur des données scientifiques, mais aussi, et obligatoirement, sur les statistiques fournies par les armements, ce qui implique donc une coopération franche de la part de ces derniers.

### 1.2. POINT DE VUE DE L'AUTORITÉ POLITIQUE

L'autorité politique attendra d'un aménagement de pêche, une satisfaction de la demande en protéines de la population et le développement d'un secteur d'activité qui tiennent compte des implications économiques, sociales et parfois internationales, ce développement devant cependant se faire dans un souci de préservation des ressources qui sont considérées alors comme un patrimoine national.

### 1.3. POINT DE VUE DE L'ARMATEUR

Le meilleur plan d'aménagement serait celui qui permettrait de réaliser le volume de capture rapportant le maximum de revenus immédiats, d'une part pour rentabiliser les bateaux et installations et d'autre part pour réinvestir les bénéfices.

Cependant dans une certaine mesure, l'armateur ne se souciera pas du seuil de surexploitation annoncé par le biologiste. Il y a à cela trois explications correspondant à trois cas de figures précis :

*1<sup>er</sup> cas* : Il sait pertinemment qu'il peut y avoir une régulation automatique de l'effort de pêche. Ainsi, quand l'effort devient trop important, les rendements diminuent et les armements les moins « solides » font faillite ; l'effort de pêche diminuant, l'abondance du stock réaugmente, ce qui incite d'autres armements à se créer et ainsi de suite.

*2<sup>e</sup> cas* : La demande pour un produit est telle, sur le marché national et international, que sa valeur continue toujours d'augmenter quand l'offre diminue. La pêche, bien qu'ayant largement dépassé le seuil de surexploitation, continuera cependant d'être très rentable économiquement, car la valeur de la production dépassera toujours le coût de l'exploitation.

*3<sup>e</sup> cas* : Certains armateurs non seulement produisent mais également transforment, conditionnent et commercialisent leurs captures. Ils pourront alors se permettre d'être en déficit à la production pour se rattraper aux autres niveaux.

On voit donc les divergences de vue et d'intérêt qui existent entre les trois parties quand on aborde le problème d'aménagement de pêcheries : il s'agira de trouver la ou les solutions de compromis qui permettront d'arriver à un développement harmonieux des pêches. Ceci suppose cependant, au préalable, une connaissance aussi parfaite que possible des stocks exploités, des mécanismes de marché (offre et demande), de la commercialisation et de l'analyse financière des armements.

## 2. La demande en poisson de mer

Le schéma global de l'économie du poisson de mer et les différents facteurs influant sur la demande

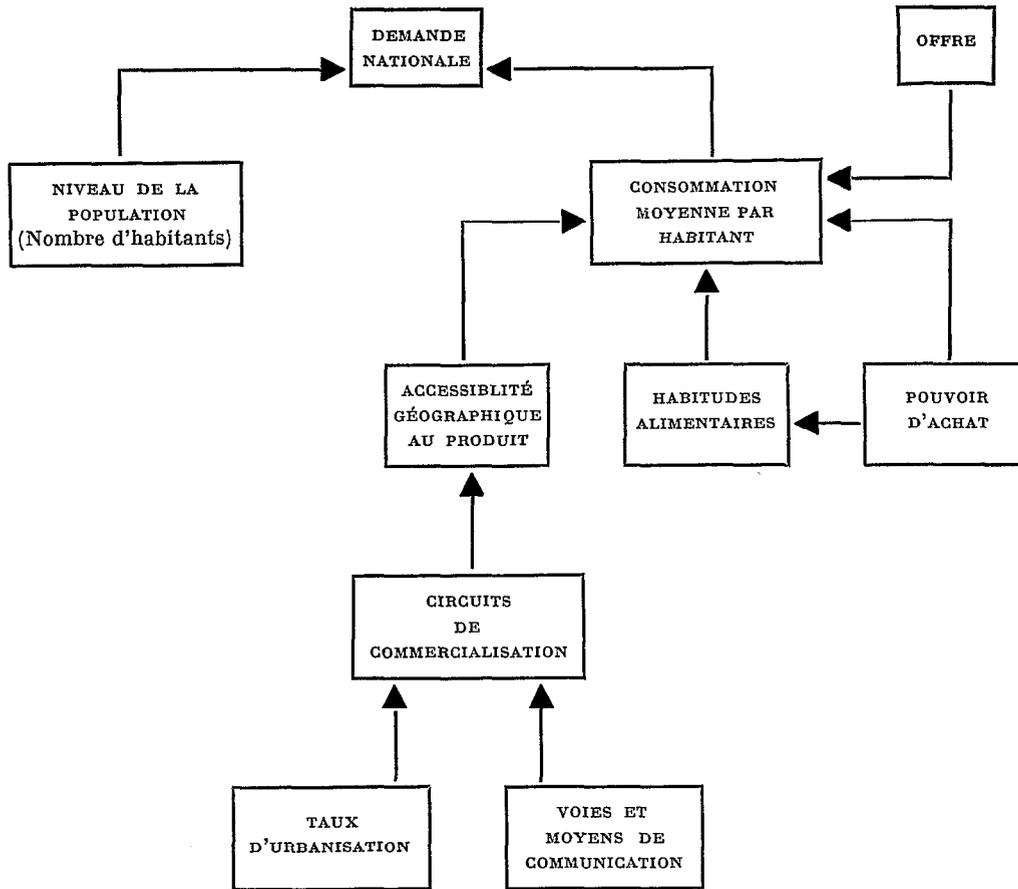


Fig. 1. — Schéma global de l'économie et des différents facteurs influents sur la demande nationale congolaise en poisson de mer.  
*Economical relationships between factors influencing the fish demand of the congolese population.*

nationale en la matière sont résumés sur la figure 1. Ces différents facteurs et leurs interrelations seront étudiés successivement.

2.1. POPULATION

2.1.1. Population nationale

D'après les données du recensement de 1974 (1.200.000 habitants) et l'estimation, faite par le Ministère du Plan, du taux d'accroissement annuel pour la période 1975-1980 (2,2 %), on peut évaluer la population du Congo en 1978 à 1.420.000 habitants.

2.1.2. Répartition de la population

Globalement la population apparaît comme très inégalement répartie sur l'ensemble du territoire ; la zone sud, comprise entre l'océan et la rivière Léfini (fig. 2), bien que ne représentant que 30 % de

la superficie du territoire, regroupe en effet 75 % de la population. Cette zone comprend en fait les principaux centres urbains du pays, à savoir : Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo et N'Kayi.

La population de ces principales villes en 1978 est donnée dans le tableau suivant :

	Nombre d'habitants	% population nationale
Brazzaville.....	370.000	26,1
Pointe-Noire.....	165.000	11,6
Loubomo.....	37.000	2,6
N'Kayi.....	35.000	2,5
Centres secondaires...	47.000	3,3
<b>TOTAL URBAIN.....</b>	<b>654.000</b>	<b>46,1</b>

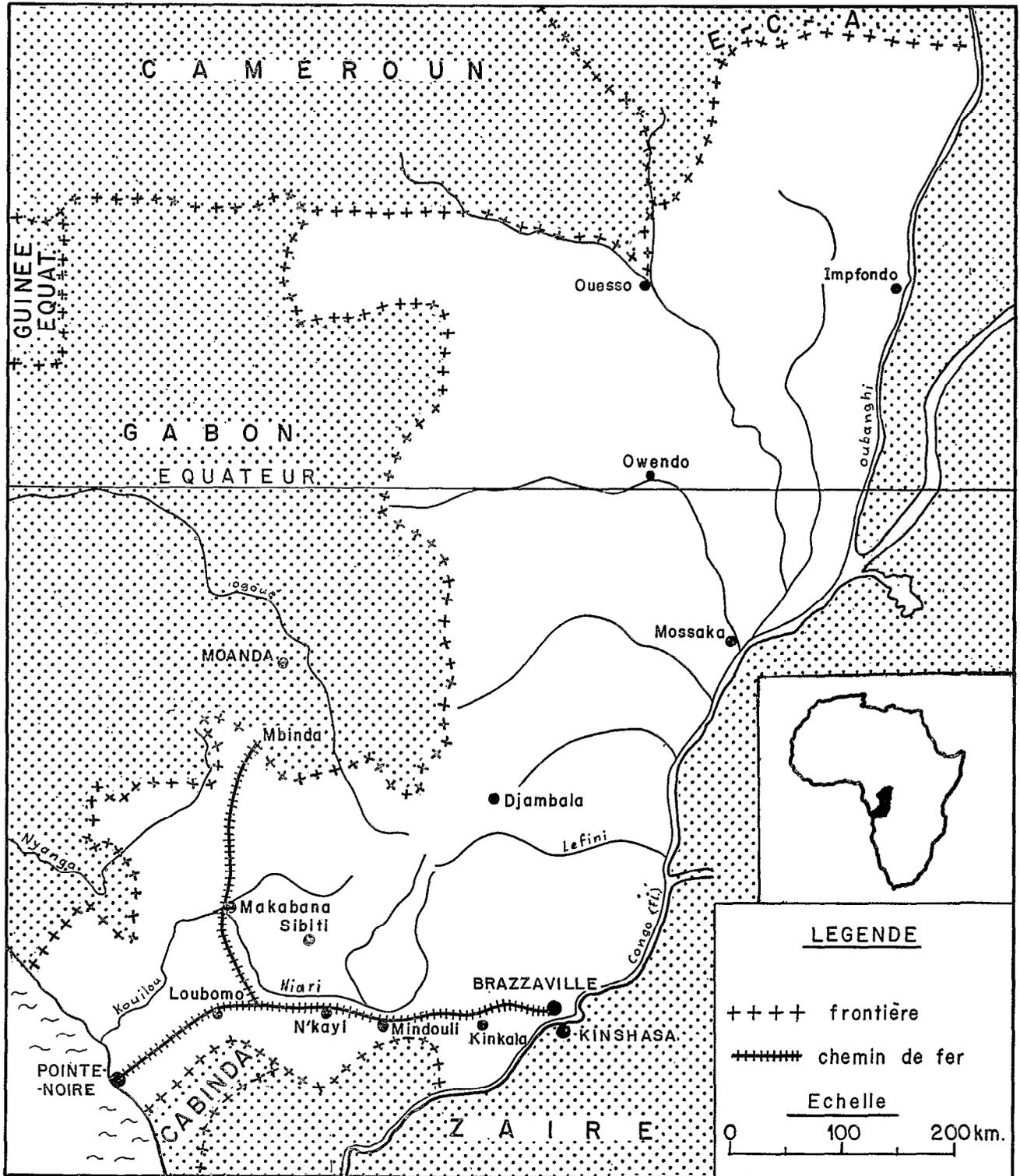


Fig. 2. — Carte de la République Populaire du Congo.  
 Map of the People Congo Republic.

Le taux d'urbanisation en 1978 (46,1 %) est le plus fort d'Afrique. En raison de l'exode rural grandissant, ce taux pourrait atteindre 50 % en 1980.

## 2.2. DISTRIBUTION DES PRODUITS DE LA MER

La distribution dépend avant tout des voies de communication représentées par les grands axes que pourront emprunter les différents circuits de commercialisation ; l'ensemble de ce système définira le niveau d'accessibilité géographique de la population aux produits marins. Rappelons que ces produits proviennent exclusivement de Pointe-Noire.

La zone sud, définie précédemment, est favorisée par l'existence de la ligne de chemin de fer (fig. 2), qui depuis Pointe-Noire relie les principaux centres urbains ; la presque totalité des apports en poisson de mer est en conséquence acheminée par voie ferrée, en wagons isothermes ou en conteneurs frigorifiques.

Le réseau routier, très réduit, est essentiellement constitué de pistes non stabilisées. Le transport routier en camion frigorifique, n'intervient donc que pour diffuser localement les produits déchargés dans les différentes localités jalonnant la voie ferrée ; dans plusieurs de ces petites villes, des grossistes, ou des armateurs de Pointe-Noire, ont installé des chambres froides permettant de stocker le poisson et d'en régulariser la vente (Cayré et Fontana, 1977).

On remarquera que toute distribution des produits marins dans la région située au nord de la Léfini est pratiquement impossible.

Compte tenu de ces moyens de distributions et de la répartition géographique de la population, l'accessibilité aux produits de la mer en 1978 s'établit comme suit :

	Pourcentage de la population totale
1 <sup>re</sup> catégorie : très bonne accessibilité.	20 %
2 <sup>e</sup> catégorie : accessibilité moyenne...	37 %
3 <sup>e</sup> catégorie : accessibilité difficile...	43 %

## 2.3. POUVOIR D'ACHAT ET HABITUDES ALIMENTAIRES

La consommation moyenne de poisson de mer est relativement stable depuis dix ans et se situe aux alentours de 30 kg/an par habitant. Outre les raisons mentionnées précédemment, qui entraînent une grande variabilité de cette consommation selon les régions, le pouvoir d'achat et les habitudes alimentaires sont aussi des facteurs importants qui vont moduler la quantité et la qualité du poisson consommé.

### 2.3.1. Pouvoir d'achat et quantités consommées

Lors d'une enquête menée à Brazzaville en 1975, Le Gall et Petitjean ont établi des graphiques montrant l'élasticité des consommations de poisson de mer frais, de poisson salé-séché et de viande par rapport à la dépense alimentaire totale (fig. 3, 4, 5).

Il apparaît qu'au-delà d'une dépense alimentaire mensuelle de 2 500 F CFA par unité de consommation, le nombre de fois où les familles consommeront du poisson frais ou salé-séché va diminuer ; en revanche, la fréquence de consommation de viande va augmenter. Mais si la fréquence de consommation de poisson diminue avec l'augmentation du pouvoir d'achat, les quantités totales de poissons consommées augmentent (fig. 6). Ceci revient à dire qu'avec l'augmentation du pouvoir d'achat, les familles consommeraient moins souvent du poisson, mais en quantités beaucoup plus importantes.

Cet exemple illustre clairement l'influence du pouvoir d'achat sur la consommation totale de poisson ; il est également évident que les espèces consommées changeraient avec l'augmentation du pouvoir d'achat, si une politique des prix cohérente existait sur les marchés.

### 2.3.2. Choix des espèces consommées

Les enquêtes conduites par Le Gall et Petitjean révèlent les préférences globales de la population en matière d'espèces consommées. D'une manière générale, 60 % des gens interrogés préfèrent le poisson frais au poisson fumé (19 %) ou salé (16 %).

Ces auteurs ont également montré que le choix des espèces consommées est en grande partie conditionné par le volume de l'offre, puisque les prix de gros varient assez peu des espèces les moins chères (sardinelles) à celles qui sont les plus chères (bars). Il y a ainsi, en valeur, une offre anormalement élevée de sardinelles et comparativement une offre insuffisante en poisson de chalut.

Le choix des espèces consommées est également fonction des habitudes traditionnelles en matière de goût, mais ces habitudes ne sont pas immuables. Ainsi la sole, dédaignée des consommateurs il y a quelques années, est maintenant appréciée. De même, les premiers arrivages de poisson congelé ont été peu appréciés. Trois espèces composaient ces arrivages : maquereau, chinchard et dorade rose ; les deux premières ont été plus ou moins délaissées, car elles étaient peu connues des consommateurs. La consommation du poisson congelé ne semblait donc guère promise à un développement notable ; or, la commercialisation de ce produit s'est rapidement développée depuis (tabl. I), en grande partie grâce au changement intervenu dans les habitudes alimentaires et également à la diversification des espèces importées (Cayré et Fontana, 1977).

Consommation de poisson frais de mer  
en nombre de fois /sem.  
(ech. log)

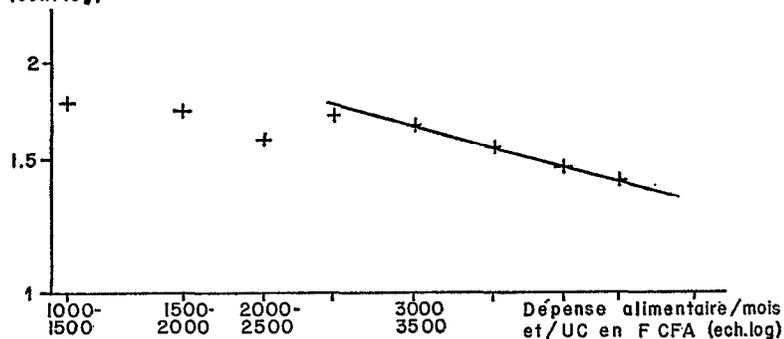


Fig. 3. — Élasticité de la consommation de poisson frais de mer par rapport à la dépense alimentaire totale (d'après Le Gall et Petitjean, 1975).

*Fresh fish consumption against total food expenses (after Le Gall and Petitjean, 1975).*

Consommation de viande  
en nombre de fois /sem.  
(ech. log.)

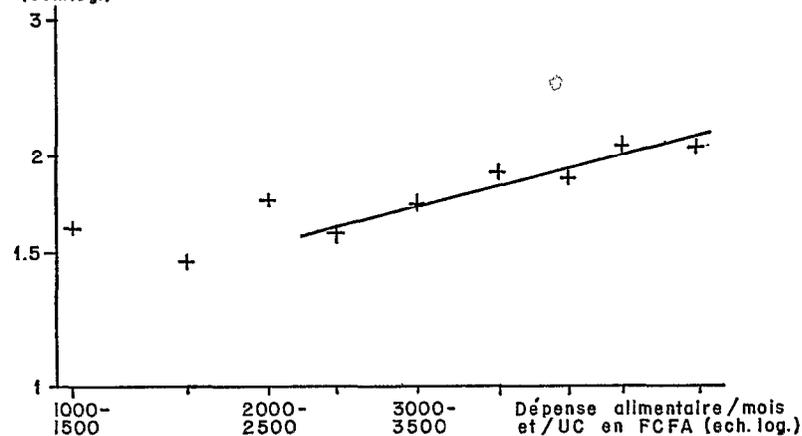


Fig. 5. — Élasticité de la consommation de viande par rapport à la demande alimentaire totale.

*Meat consumption against total food expenses.*

Consommation de poisson salé séché  
en nombre de fois /sem.  
(ech. log)

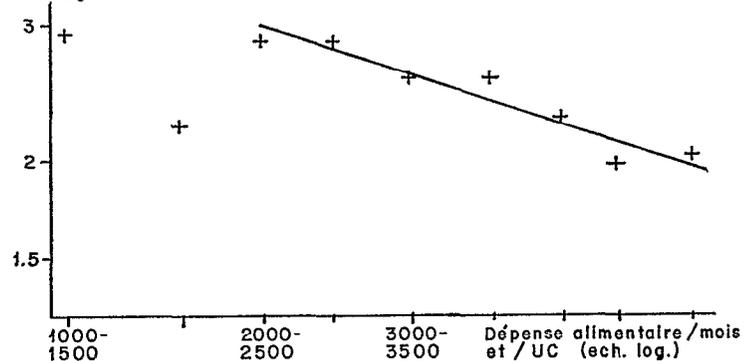


Fig. 4. — Élasticité de la consommation de poisson salé-séché par rapport à la dépense alimentaire totale (d'après Le Gall et Petitjean, 1975).

*Salted and dried fish consumption against total food expenses (after Le Gall and Petitjean, 1975).*

Dépense de poisson/mois et/UC  
en F CFA  
(ech. log.)

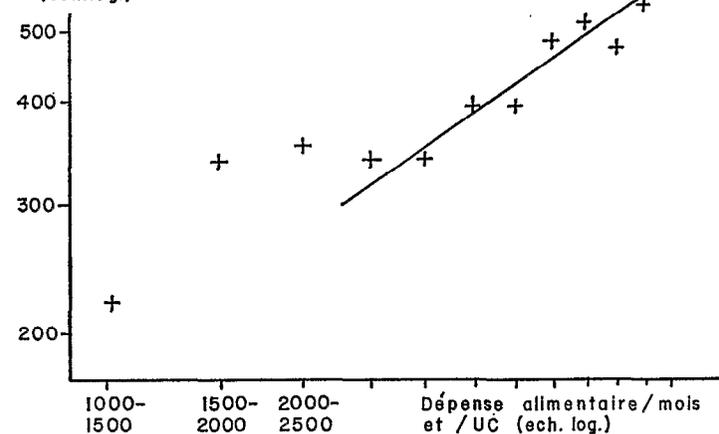


Fig. 6. — Élasticité de la dépense de poisson par rapport à la dépense alimentaire totale.

*Fish expenses against total food expenses.*

TABLEAU I  
L'offre en poisson de mer sur le marché congolais

TABLE I  
*Sea fish supply on congolese market*

		1967		1970		1975	
		Poids produit	Équivalent frais	Poids produit	Équivalent frais	Poids produit	Équivalent frais
Production nationale	Pêche artisanale.....	1 700	1 700	3 000	3 000	4 500	4 500
	Pêche sardinière.....	1 900	1 900	3 100	3 100	5 200	5 200
	Pêche chalutière.....	7 500	7 500	6 200	6 200	5 900	5 900
	TOTAL (1).....	11 100	11 100	12 300	12 300	15 600	15 600
Importation	Frais (*).....	—	—	—	—	—	—
	Congelé (**).....	20	20	40	40	2 200	2 200
	Salé séché fumé (***)....	5 070	17 745	5 500	19 250	4 600	16 100
	ConsERVE (****)....	745	894	1 100	1 320	1 200	1 440
	TOTAL (2).....	5 835	18 659	6 640	20 610	8 000	19 740
Exportation	TOTAL (3).....	—	733	—	400	—	500
Offre sur le marché congolais (1+2-3)..... (Équivalent frais)		—	29 026	—	32 510	—	34 840

		1976		1977		1978	
		Poids produit	Équivalent frais	Poids produit	Équivalent frais	Poids produit	Équivalent frais
Production nationale	Pêche artisanale.....	6 000	6 000	4 500	4 500	5 000	5 000
	Pêche sardinière.....	5 700	5 700	5 100	5 100	4 500	4 500
	Pêche chalutière.....	5 700	5 700	4 100	4 100	6 800	6 800
	TOTAL (1).....	17 400	17 400	13 700	13 700	16 300	16 300
Importation	Frais (*).....	—	—	200	200	500	500
	Congelé (**).....	1 500	1 500	7 000	7 000	14 000	14 000
	Salé séché fumé (***)....	4 100	14 350	4 819	16 866	3 873	13 556
	ConsERVE (****)....	1 309	1 570	1 584	1 900	1 500	1 800
	TOTAL (2).....	6 909	17 420	13 604	25 966	19 873	29 856
Exportation	TOTAL (3).....	—	500	—	1 600	—	5 400
Offre sur le marché congolais (1+2-3)..... (Équivalent frais)		—	34 320	—	38 066	—	40 756

(\*) Thonidés débarqué par la flottille crevette espagnole.

(\*\*) Provenant en majeure partie, ces dernières années, des flottilles russes pêchant en Angola (chinchard, dorade).

(\*\*\*) Coefficient d'équivalence : 3,5.

(\*\*\*\*) Coefficient d'équivalence : 1,2.

### 3. L'offre en poisson de mer

Elle est représentée par la production nationale (industrielle et artisanale) en poissons frais et par les importations (poissons frais, congelé, salé-séché, fumé, ou en conserve).

D'après les données détaillées portées dans les tableaux I, on constate de 1967 à 1978 une hausse de 40 % de l'offre globale due surtout à l'augmentation des importations. L'évolution de la production nationale durant cette même période indique un accroissement des captures de sardinelles (pêche artisanale et industrielle) mais une stagnation des offres de poissons de chalut.

Cependant, le Congo pour son approvisionnement en poisson de mer continue à dépendre à 60 % des importations.

Dans les différentes villes du pays, l'offre sur les marchés en poisson frais est très variable, aussi bien quantitativement que qualitativement (tabl. II). Dans l'ensemble, l'offre est nettement insuffisante en poisson de chalut. Pour les sardinelles, il peut y avoir saturation en saison de forte pêche à Pointe-Noire, mais le reste du pays pourrait en absorber bien plus.

TABLEAU II

Offre dans les principales villes en poissons frais en 1978

TABLE II

*Fish supply in the main congolese cities (1978)*

	Sardinelles	Poissons de chalut	Total	%
Pointe-Noire..	6120	5538	11658	72
Brazzaville...	935	1794	2729	18
N'Kayi.....	935	78	1013	6
Louboumo....	425	312	737	4

Cette très mauvaise régulation de l'offre est due aux moyens de communication insuffisants, aux structures de stockage ou de transformation inexistantes et à une politique des prix inadéquate.

### 4. Analyse de comptes d'exploitation de différents types de bateaux

Dans les conditions économiques de 1979, les comptes d'exploitation de plusieurs types de bateaux ont été analysés. Dans les tableaux suivants sont portés les résultats bruts (avant amortissement, frais financiers courants et impôts) et les résultats nets après impôts pour un bateau déjà amorti, un bateau neuf autofinancé à 100 % (amorti sur 10 ans) et un bateau neuf acquis avec un autofinancement de 50 %

et un crédit complémentaire sur 5 ans à 10 % d'intérêt.

#### 4.1. CHALUTIERS

##### *Chalutiers de TJB > 100*

2 hypothèses ont été envisagées :

Hypothèse A : Production 800 tonnes/an.

Hypothèse B : Production 950 tonnes/an.

TABLEAU III

Résultats de comptes d'exploitation (millions CFA) : chalutiers de TJB &gt; 100

TABLE III

*Trading account results (millions CFA): > 100 gross ton trawlers*

	Hypothèse A	Hypothèse B
Résultats bruts.....	36,7	57,4
Résultats nets. Bateau amorti.	17,3	27,4
Résultats nets. Bateau neuf.. (100 % autofinancé)	7,3	17,4
Résultats nets. Bateau neuf.. (50 % autofinancement-50 % crédit)	0,9	11

##### *Chalutiers de TJB < 50*

2 hypothèses ont également été envisagées :

Hypothèse A : Production 400 t/an.

Hypothèse B : Production 560 t (supposant une fabrique de glace intégrée à l'armement qui permettrait un allongement de la durée des marées et une diminution de la charge pour cette rubrique).

TABLEAU IV

Résultats de comptes d'exploitation (millions CFA) : chalutiers de TJB &lt; 50

TABLE IV

*Trading account results (millions CFA): < 50 gross ton trawlers*

	Hypothèse A	Hypothèse B
Résultats bruts.....	8	25
Résultats nets. Bateau amorti.	3,4	11,7
Résultats nets. Bateau neuf.. (100 % autofinancé)	— 4,2	6,2
Résultats nets. Bateau neuf.. (50 % autofinancement-50 % crédit)	— 7,7	2,7

## 4.2. SARDINIERS

400 CV, 140 TJB (conservation à l'eau de mer réfrigérée).

Compte tenu des fluctuations inter-annuelles d'abondance des sardinelles (cf. chapitre 5), 3 hypothèses ont été envisagées :

— Hypothèse A : production 2 000 t/an. Cette production correspond aux captures minimums que peut réaliser un sardinier de ce type bien géré ;

— Hypothèse B : production de 3 000 t/an ;

— Hypothèse C : production 4 000 t/an, exceptionnelle mais est réalisée une à deux fois par décennie.

Les calculs de compte d'exploitation pour les hypothèses B et C ont été faits en supposant qu'il n'y avait pas de saturation du marché, c'est-à-dire avec une régulation parfaite de l'offre.

TABLEAU V

Résultats de comptes d'exploitation (millions CFA) : sardiniers de 140 TJB

TABLE V

Trading account results (millions CFA) 140 gross ton sardine fishing boats

	Hypothèse A	Hypothèse B	Hypothèse C
Résultats bruts.....	35,4	88	143
Résultats nets bateau amorti...	17,05	42,8	69,8
Résultats nets bateau neuf....	10,3	36	63,1
(100 % autofinancé) Résultats nets bateau neuf....	6	31,7	58,8
(50 % autofinancement- 50 % crédit)			

## 4.3. CONCLUSION

Les résultats de ces comptes d'exploitation sont assez éloquentes.

Un chalutier de TJB >100 est rentable quand il est complètement amorti et un bateau neuf, compte tenu de ses charges d'amortissement et de ses frais financiers courants, ne serait rentable que dans l'hypothèse B, c'est-à-dire avec une production annuelle de 950 t. Or, peu de bateaux réalisent maintenant ces tonnages.

Pour les chalutiers neufs de TJB < 50, la situation est encore plus critique, car compte tenu des captures moyennes actuelles, un tel bateau aurait un compte d'exploitation déficitaire. L'hypothèse B, nécessitant des investissements à terre, permettrait cependant d'obtenir des résultats moyennement intéressants.

Pour toutes ces raisons, les armements sont financièrement obligés d'exploiter de vieux chalutiers déjà amortis, mais dont la rentabilité immédiate sera supérieure même si leur productivité est moins élevée en raison d'arrêts techniques plus fréquents. D'autre part, la baisse lente, mais régulière, des rendements (cf. chapitre 4) depuis plusieurs années ne peut inciter les armateurs à investir dans des navires neufs.

Les sardiniers en revanche présentent des résultats de compte d'exploitation extrêmement intéressants, mais comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, ces résultats restent théoriques (hypothèses A et B) en raison d'une mauvaise régulation de l'offre.

## 5. Aménagement par type de pêcherie

## 5.1. LES RESSOURCES DÉJÀ EXPLOITÉES PAR DES FLOTTILLES CONGOLAISES

## 5.1.1. Poissons de chalut

## La situation actuelle

— La demande dans tout le pays n'est pas satisfaite et même à Pointe-Noire, si le prix production est inversement proportionnel à l'offre (fig. 7) la courbe des recettes armement est constamment croissante (fig. 8). La demande très forte compense donc la diminution sensible des prix quand l'offre augmente (Le Gall et Petitjean, 1975).

— Dans les conditions actuelles (effort, zone de pêche, maillage) le stock est biologiquement exploité au maximum de ses possibilités (cf. chap. 4).

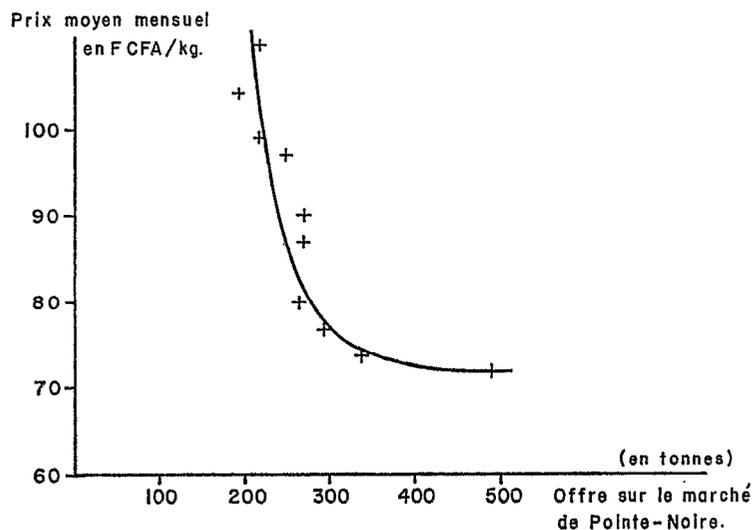


Fig. 7. — Poisson de chalut : variations du prix (actualisé à 1973) en fonction de l'offre.

*Demersal fish: price variations (actualization 1973) as a function of the supply.*

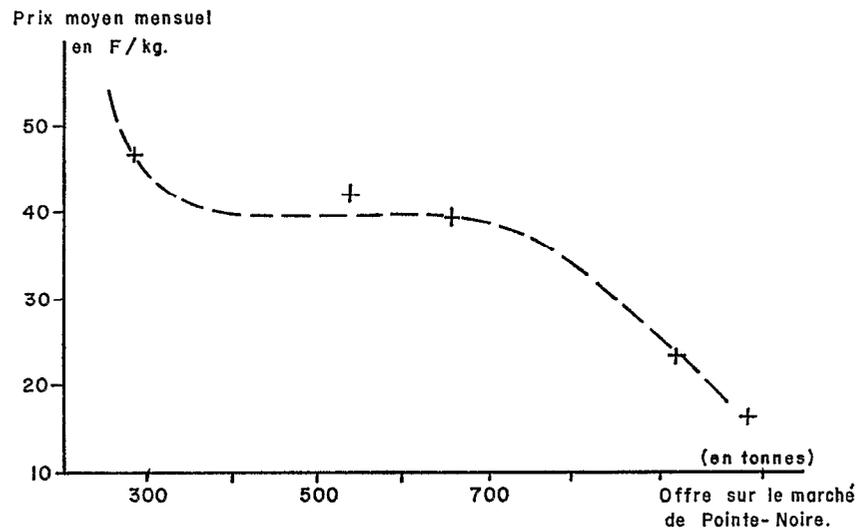


Fig. 9. — Sardinelles : variations du prix (actualisé à 1973) en fonction de l'offre.

*Sardinellas: price variations (actualization 1973) as a function of the supply.*

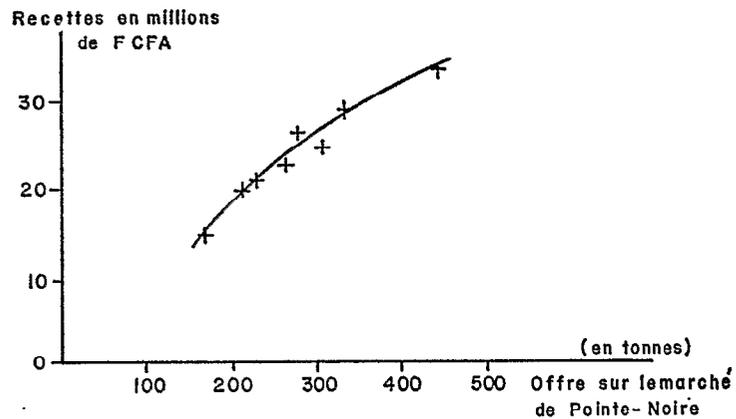


Fig. 8. — Poisson de chalut : variations des recettes (actualisées à 1973) en fonction de l'offre.

*Demersal fish: revenue variations (actualization 1973) as a function of the supply.*

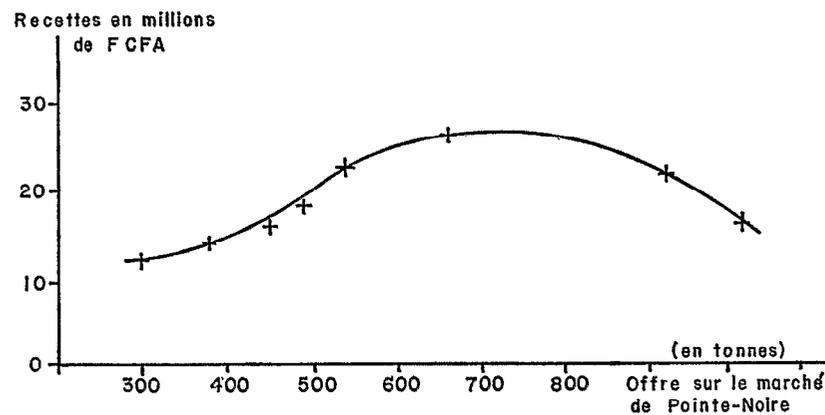


Fig. 10. — Sardinelles : variations des recettes (actualisées à 1973) en fonction de l'offre.

*Sardinellas: revenue variations (actualization 1973) as a function of the supply.*

— Les comptes d'exploitation montrent clairement que, vu la diminution des rendements, une augmentation inconsiderée du nombre de chalutiers déjà amortis, et *a fortiori* neufs, se solderait immanquablement par un échec financier.

— La pêche artisanale est incapable d'assurer, compte tenu de ses moyens de capture des poissons de fond, une augmentation des apports.

#### *Les solutions et leurs contraintes*

— Diminution des charges fiscales ou (et) relèvement du prix du poisson à la production. Cette solution permettrait certes de redonner un second souffle à la pêche mais ce redémarrage se ferait au détriment du stock qui verrait son abondance décroître jusqu'au seuil d'effondrement.

— Négocier des accords de pêche avec l'Angola de manière à faire porter l'effort de pêche sur une zone plus grande et obtenir une augmentation des rendements par bateau et de la production totale. Dans ce cas, une augmentation de l'effort pourrait être envisagée, mais avec une hausse prévisible pour les armements des charges en gas-oil et licences de pêche.

— Appliquer le plan d'aménagement proposé au chapitre 4 qui concilie les impératifs biologiques, économiques et sociaux, mais implique la commercialisation de pelons de grande taille ; cette commercialisation ne devrait d'ailleurs pas poser de problème, compte tenu du prix actuel des pelons. La mise en place de ce plan d'aménagement, pour être parfaitement efficace, demanderait cependant à être assortie, d'une part, de la présence d'une structure nationale ayant compétence et autorité pour faire appliquer les réglementations d'effort et de maillage et, d'autre part, d'une révision de la politique des prix qui, en imposant des prix plafonds aux armateurs tout en laissant libre les prix de détail, ne peut que léser, et le consommateur, et l'armateur.

— Dans le cas d'une hausse de la production par suite de l'adoption d'une des solutions précédentes, mettre en place les mécanismes de régulation de l'offre.

#### 5.1.2. *Les sardinelles*

##### *La situation actuelle*

— Compte tenu d'une mauvaise régulation de l'offre dans le pays, en période de pêche abondante, il y a saturation du marché à Pointe-Noire (fig. 9 et 10). Les prix chutent à un point tel que les recettes des armements diminuent considérablement (Le Gall et Petitjean, 1975).

— Le stock est biologiquement sous-exploité, mais présente des variations inter-annuelles d'abondance notables (cf. chap. 5).

— Bien que les comptes d'exploitation des sardiennes fassent apparaître des résultats financièrement intéressants, l'offre est maintenue à un niveau inférieur à la demande de façon à ne pas provoquer un fléchissement des prix de vente.

— La pêche artisanale concurrence fortement la pêche industrielle et arrive à une production pratiquement équivalente.

#### *Les solutions et leurs contraintes*

— Mise en place de structures de conservation et de stockage. Actuellement cet effort est supporté par les armements ou les sociétés de distribution mais demeure nettement insuffisant si l'on veut développer la pêche.

La construction dans le cadre des structures d'accueil du port de Pointe-Noire, d'un tunnel de congélation (minimum 20 t/j) devrait permettre de régler en grande partie le problème de la régulation de l'offre.

— Si, et seulement si, cette première solution est retenue, la pêche sardinière pourra alors se développer.

Une solution judicieuse pour augmenter l'apport sur le marché congolais serait alors de favoriser le développement de la pêche artisanale suivant des techniques mises au point et éprouvées dans d'autres pays africains (Sénégal, par exemple) : pirogues de grande taille et senne tournante. La rentabilité dans ce cas serait largement assurée, car les investissements sont relativement faibles comparés à ceux de la pêche industrielle. D'autre part, les pirogues peuvent pêcher sur les petits fonds où le poisson subit moins de variations d'abondance (cf. chap. 5).

#### 5.2. LES RESSOURCES NOUVELLES

Mis à part les stocks côtiers démersaux ou pélagiques déjà exploités, existent plusieurs stocks intéressants économiquement et qui sont pour l'instant soit vierges soit exploités par des flottilles étrangères.

##### 5.2.1. *Les stocks profonds* : (cf. chap. 6)

###### *Les crevettes et espèces associées*

Exploitées depuis 1967 par une flottille espagnole, ces espèces de haute valeur marchande pourraient faire l'objet d'une pêche congolaise moyennant la recherche d'un marché extérieur. Étant donné que la croissance de la demande mondiale en crevette est plus forte que la croissance de production, cette recherche de marché ne devrait pas représenter un obstacle majeur. Dans un premier temps, 3 crevettes congolais pourraient exploiter rentablement ce stock.

TABLEAU VI  
Attendus d'un aménagement rationnel des pêcheries

TABLE VI  
Goals expected from rational management of the fisheries

	Nombre de bateaux	Production (tonnes) pour la consommation nationale	Valeur (milliards CFA) Prix unitaire 79
Poissons de chalut.....	16 à 19 chalutiers (suivant puissance)	15.000	3.00
pêche industrielle...	6 sardiniers	12.000	0.72
Sardinelles			
pêche artisanale....		12.000	0.72
Poissons de roche.....	2 cordiers	300	0.09
Sous total.....	24 à 27 bateaux	39.300 tonnes	4.53 milliards CFA
	Nombre de bateaux	Production pour l'exportation	Valeur (milliards CFA)
Crevettes profondes.....	3 crevettiers	6 à 800	0.56
Crabes profonds.....	8 caseyeurs	1.500 à 2.000	1.00
Sous total	11 bateaux	2.400 tonnes	1.56 milliards CFA
TOTAL.....	35 à 40 bateaux	41.700 tonnes	6.09 milliards CFA
Situation observée en 1979....	12 bateaux	18.180 tonnes	1.97 milliards CFA

### Les crabes profonds

Encore inexploités en Afrique (sauf en Angola avant 1975), ces crabes font déjà l'objet d'une exploitation industrielle spécifique dans plusieurs pays du monde. Il a été montré (cf. chap. 6) que les disponibilités sont importantes au Congo (2 000 t/an). Pour cette espèce également, la demande mondiale est très forte et la recherche d'un marché extérieur ne devrait pas poser de problème particulier. Une dizaine de caseyeurs, nécessitant des investissements relativement peu importants, pourraient exploiter ce stock.

### 5.2.2. Les stocks de fonds rocheux du plateau continental

Depuis quelques années, se développe en Afrique de l'ouest une exploitation de ces fonds à l'aide de cordiers ou ligneurs.

Ce sont des petites unités de 10-15 m (150 CV) comprenant un équipage de 8 à 12 hommes pêchant à la ligne à main. La pêche se fait sur les fonds rocheux entre 30 et 100 m de fonds et les espèces capturées sont généralement des sparidés (Dorades

roses) des mérus et des rouges (*Lutjanus*). Les individus capturés sont toujours de grande taille et ont une valeur marchande nettement plus élevée que ceux pêchés au chalut. Plusieurs cordiers basés au Gabon prospectent les fonds rocheux compris entre 2°30' S et 4° S qui se prolongent au Congo jusqu'à 4°30'.

Ces cordiers pêchent en moyenne 150 t/an et leur compte d'exploitation présente des résultats extrêmement intéressants.

### 5.2.3. Conchylicultures

Tous les essais de cultures de moules et huîtres ont montré que l'opération était parfaitement réalisable au Congo (cf. chap. 8) et que moyennant une recherche de marché dans les pays voisins, ce type d'exploitation pourrait être extrêmement rentable compte tenu des faibles investissements à consentir.

## 6. Attendus d'un aménagement de la pêche congolaise

Si l'exploitation de toutes les ressources citées précédemment était optimisée, les résultats que l'on

pourrait en attendre ont été estimés (tabl. VI).

La comparaison avec les résultats enregistrés en 1979 montre une augmentation de 116 % de la production pour la consommation nationale et de 130 % de la production totale. Avec une telle production le Congo devrait en grande partie assurer son autosuffisance alimentaire en matière de poisson pour la prochaine décennie.

La valeur de la production augmenterait de 210 % (dont 1,56 milliards pour les produits exportés).

Quant à la flottille de pêche, elle passerait de 12 unités (en 1979) à 35-40 bateaux. Une telle augmentation n'est en fait pas envisageable actuellement compte tenu des infrastructures portuaires déjà nettement insuffisantes.

### 7. Les contraintes portuaires

Les infrastructures actuelles comprennent un quai de batelage de 185 m de long (à —3,70 m) et un tronçon de 50 m de quai (à —4,50 m). Les terre-pleins réservés à la pêche sont d'autre part nettement insuffisants. Ces quais sont dans la mesure des places disponibles également utilisés par les crevettiers espagnols qui ont remplacé depuis 1975 les thoniers pour transborder leur pêche.

Aussi les services techniques du port de Pointe-Noire ont dernièrement étudié un projet de nouveau port de pêche comprenant un môle de 550 m de quai supplémentaire à —7 m et permettant de disposer d'un terre-plein de 50 000 m<sup>2</sup>.

Ce projet, dont la capacité est estimée à 45 000 t/an, aurait un coût de l'ordre de 2,5 milliards CFA (1979).

### Conclusion

Le Congo présente des potentialités non négligeables dans le domaine des ressources halieutiques. Cependant, jusqu'à présent le secteur de la pêche n'a pu que vivre en raison des énormes contraintes liées aux infrastructures portuaires, à l'écoulement du produit frais dans l'intérieur du pays et à une politique des prix qui ne pouvait guère favoriser les investissements.

Aussi, tout plan d'aménagement de la pêche restera sans effet tant qu'il n'y aura pas une prise de conscience politique de l'intérêt que peut revêtir pour le pays le développement de ce secteur d'activité dont les répercussions au niveau social, économique et alimentaire seraient considérables.

### BIBLIOGRAPHIE

- CAYRE (P.), FONTANA (A.), 1977. — Pêche maritime et marché du poisson en République Populaire du Congo. *Doc. scient. Centre O.R.S.T.O.M. Pointe-Noire*, N.S., 50, 36 p.
- DHONT (Y.), 1963. — La pêche à Pointe-Noire et ses possibilités de développement. *Doc. O.R.S.T.O.M. Institut de Recherche scientifique du Congo*, 169 p.
- LE GALL, PETITJEAN, 1975. — Étude économique de la pêche maritime et de la commercialisation du poisson

en République Populaire du Congo. *Doc. Centre O.R.S.T.O.M. Pointe-Noire*, N.S., 40, 61 p.

- LE GALL, PETITJEAN, 1975. — Consommation de poisson à Brazzaville. Résultats d'un sondage. *Doc. Centre O.R.S.T.O.M. Pointe-Noire*, N.S., 42, 14 p.

- SCET International, 1980. — Étude régionale sur la pêche maritime dans le golfe de Guinée. Annexe 2, la pêche maritime au Congo, diagnostic et perspectives, 115 p.